

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 janvier 2024

Référence
2023-05

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	12	12

Date de la convocation
08/01/2024

Date d'affichage
08/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre et le quinze janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marc MORETTI, Maire.

Présents : Monsieur Jean-Marc MORETTI, Maire, Mesdames Cécile MEUBLAT, France BEAUPRE, Michelle BEULAY, Julie MAGOT, Emilie MAUPETIT, Martine TOURNOIS et Messieurs Laurent CHANDIVERT, Bastien DESCLOUX, François-Michel GEST, Michel POTIEZ, Etienne SOLLIER.

Absents : Cyril GÉNOT

A été nommé secrétaire de séance : Michel POTIEZ

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Blois
Le :

Et
Publication du :

2024 01 – Approbation du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2023

Adopté à l'unanimité (12 voix)

2024-02 – Achat de la parcelle YD 0124 pour alignement de voirie

Adopté à l'unanimité (12 voix)

2024 03 – Prise en charge partielle du coût salarial de la conseillère numérique

Adopté à l'unanimité (12 voix)

2024 04 – Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet

Adopté à l'unanimité (12 voix)

Fait et délibéré en Mairie, le 15 janvier 2024

Fait à Villerbon le 16 janvier 2024

Le Maire

Jean Marc MORETTI



Le secrétaire de séance,
Michel POTIEZ

